



ALAN, QUE CACHE LE MINISTÈRE ?

Mardi 24 juin, les fédérations syndicales du ministère lors de Commission Paritaire de Pilotage et de Suivi (CPPS) concernant l'accord PSC (Mutuelle) se sont vues opposer un refus catégorique de la part de Bercy de communiquer les éléments permettant d'expliquer le choix de l'opérateur ALAN. Pire, Bercy a signé l'acte d'engagement et notifié le marché à l'opérateur Alan, dès lundi, faisant fi de toutes les remarques et interrogations depuis un mois. Suite à la demande de la CGT, d'avoir en séance le rapport d'analyse (notation par critères et sous critères des opérateurs ayant répondu à l'appel d'offre), le ministère a refusé de communiquer sur table les éléments nous permettant de s'assurer du bon déroulement des règles du marché. Pire, le

secrétaire général adjoint a estimé que le sujet était clos considérant que celle-ci n'était entachée d'aucune anomalie. Prière de les croire sur paroles !

Il est encore temps de **signer en ligne la pétition** « non à Alan » comme opérateur de notre Protection sociale complémentaire ! »



<https://chnq.it/sBhpd2gvHx>

ÉCONOMIE DE GUERRE... SOCIALE

Mercredi, au sommet de l'OTAN, Trump a obtenu que les pays membres, dont la France, consacrent, annuellement, l'équivalent de 5 % de leur PIB dans « l'économie de guerre ». Traduction : des milliards pour l'armement, pendant qu'on coupe dans les services publics, qu'on ferme des lits d'hôpitaux, qu'on gèle les salaires... Encore une fois, ce sont les travailleurs qui paient pendant que les marchands de canons se gavent. Mais cette logique guerrière ne tombe pas du ciel : elle sert un système. Celui qui préfère investir dans la destruction plutôt que dans

l'éducation, la santé, la transition écologique. Celui qui brandit la peur pour mieux faire taire les revendications sociales. **La CGT s'y oppose.** Parce que nous portons une autre vision : une économie de paix fondée sur la justice sociale, le respect des droits humains, le désarmement et la solidarité entre les peuples. Une économie qui met les richesses au service de la vie, pas de la mort.

LE TROU DE LA SÉCU, C'EST NOUS ?

La contribution des employeurs dans les recettes de la Sécurité sociale est passée de 45,5 % en 1973 à 29,6 % en 2019. Une baisse de 35 % compensée par une contribution étatique qui est passée de 2 % à 30 % du total en parallèle. Et qui ne compense pas intégralement ses baisses de « charges » comme ils disent et provoquant, de fait, le fameux « Trou ». La cotisation des employeurs est donc remplacée par l'impôt payé par tous et toutes. Il s'agit donc d'une baisse de salaire, notre salaire indirect que forme la cotisation pour assurer notre système social. La CGT entend remettre la cotisation au cœur du débat pour aller vers le 100 % Sécu.

QUI A JETÉ LA CLEF EN PARTANT ?

Le turn over conséquent dans nos effectifs entraîne des pertes de connaissance importantes. Dans certains services, on est un-e ancien-ne au bout d'un an ou deux de présence. Ceci se traduit parfois aussi de manière plus anecdotique et cocasse. Ainsi, à l'Accueil Jules Verne de Cambronne, plus personne n'avait le code du coffre-fort ! Il est vrai qu'à force de ne plus exercer des missions, jusqu'à peu, essentielles, comme l'encaissement, on oublie certaines choses. Heureusement, un « ancien » réaffecté non loin de là a réussi à rouvrir le coffre avec une technique digne d'un casseur de coffre : à l'oreille ! Bravo l'artiste, en espérant qu'une vocation ne soit pas née.

COUP DE CHAUD

La réglementation sur le droit du travail en cas de fortes chaleurs vient d'évoluer en mai dernier mais reste très insuffisante pour protéger les travailleurs. À la DGFIP, les mesures « canicule » sont activées en fonction des alertes Météo France uniquement. Ceci méconnaît l'état batimentaire de notre administration. Certains services, comme à Saint Nazaire peuvent connaître plusieurs jours à plus de 30° ! La CGT 44 a demandé des mesures préventives et correctives immédiates en fonction des réalités du terrain, sans attendre Météo France !